

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 10 juillet 2020

Objet

**Elections
sénatoriales du 27
septembre 2020 :
élection et
désignation des
délégués et
suppléants**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 4 juillet 2020 s'est réuni à 17 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

M. BOURIGAULT – Mme LACUEY – M. GALAN – Mme COLLIN – M. CAVALIERE – Mme CHEVAUCHERIE – M. IGLESIAS – Mme BARBOT – M. MEYRE – M. DESCLAUX DE LESCAR – Mme SABI – Mme GRENOUILLEAU – Mme BIJOUX – Mme BONNAL – M. BAGILET – Mme PROUHET – M. BUNEL – Mme ALFONSI – M. SAILHAN – Mme DURLIN – M. ASFOR – Mme SOLA – Mme ADENIS – M. JUIF – Mme FRENEL – M. CALT – Mme ARNOLD – Mme CASTAGNET – M. LEDOUX

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. DROILLARD à Mme COLLIN – M. MEHERZI à Mme LACUEY
M. SINSOU à M. CALT**

Mme Hélène BARBOT a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 27 septembre 2020 afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs de la série 2 (série du département de la Gironde). Le scrutin a lieu à la représentation proportionnelle et sera ouvert à 8 h 30 et clos à 17 h 30.

A l'occasion de ces élections sénatoriales les conseils municipaux de toutes les communes du département de la Gironde doivent élire et désigner leurs délégués et suppléants le vendredi 10 juillet 2020.

Pour la ville de Floirac, le nombre de délégués a été fixé à 33 et le nombre de suppléants à 9.

Vu le code électoral, notamment ses articles LO 276, LO 278, L 283, L 284, L 285, L 286 et suivants, L 288, L 289 ;

Vu Le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle Aquitaine, préfète de la Zone de défense et de sécurité sud-ouest, préfète de la Gironde.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Le Conseil municipal, après délibéré,

DECIDE de procéder à la désignation des 33 délégués et à l'élection des 9 suppléants :

PROCLAME élus les 33 délégués et les 9 suppléants suivants :

GRANJEON	Marcelle	Autre	Titulaire
BOURIGAULT	Alexandre	Adjoint	Titulaire
LACUEY	Conchita	Autre	Titulaire
GALAN	Jean Claude	Adjoint	Titulaire
COLLIN	Andrée	Adjointe	Titulaire
CAVALIERE	Pascal	Adjoint	Titulaire
CHEVAUCHERIE	Martine	Adjointe	Titulaire
IGLESIAS	Didier	Adjoint	Titulaire
BREUIL épouse BARBOT	Hélène	Adjointe	Titulaire
MEYRE	Jean Michel	Adjoint	Titulaire
DESCLAUX DE LESCAR	Régis	Conseiller Municipal	Titulaire
SABI	Fatima	Conseillère Municipale	Titulaire
DROILLARD	Hervé	Conseiller Municipal	Titulaire
GRENOUILLEAU	Nadine	Conseillère Municipale	Titulaire
BIJOUX	Nathalie	Conseillère Municipale	Titulaire
COUHET épouse BONNAL	Nicole	Conseillère Municipale	Titulaire
BAGILET	Christophe	Conseiller Municipal	Titulaire
PROUHET	Céline	Conseillère Municipale	Titulaire
BUNEL	Vincent	Conseiller Municipal	Titulaire
ALFONSI	Elsa	Conseillère Municipale	Titulaire
SAILHAN	Olivier	Conseiller Municipal	Titulaire
TERREAUX épouse DURLIN	Josette	Conseillère Municipale	Titulaire
ASFOR	Ahmed	Conseiller Municipal	Titulaire
SOLA	Muriel	Conseillère Municipale	Titulaire
MEHERZI	Kamel	Conseiller Municipal	Titulaire

ADENIS	Justine	Conseillère Municipale	Titulaire
JUIF	Cédric	Conseiller Municipal	Titulaire
FRENEL	Monique	Conseillère Municipale	Titulaire
CALT	Nicolas	Conseiller Municipal	Titulaire
ARNOLD	Catherine	Conseillère Municipale	Titulaire
SINSOU	Jonathan	Conseiller Municipal	Titulaire
CASTAGNET	Séverine	Conseillère Municipale	Titulaire
LEDOUX	Alexandre	Conseiller Municipal	Titulaire
MENNIER	Martine	Autre	Suppléante
PIGOT	Fabrice	Autre	Suppléant
COULON	Delphine	Autre	Suppléante
PROUHET	Jean Noel	Autre	Suppléant
AUTRET	Lauriane	Autre	Suppléante
VIGNAU	Pierre	Autre	Suppléant
LARUE	Gaelle	Autre	Suppléante
CHARLIER	Alain	Autre	Suppléant
VERBOIS	Philippe	Autre	Suppléant

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 13 juillet 2020

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 33
 Pour : 32
 Contre :
Abstention :
 Nul : 1



Le Maire,